

## HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR : LE TRAMWAY, LEVIER D'UNE NOUVELLE CONFIGURATION URBAINE

1er décembre 2005



### Hérouville-Saint-Clair : le tramway, levier d'une nouvelle configuration urbaine

Le 14 octobre 2005, Hérouville-Saint-Clair, seconde ville du Calvados, a signé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et onze partenaires locaux, en présence de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, une convention de rénovation urbaine pour 2005-2009. Ce programme de 150 millions d'euros est dans la continuité du grand projet de ville (GPV) de Caen - Hérouville-Saint-Clair - Iffs, signé pour 2000-2006, qui se structurait autour du tramway, véritable « lien » entre les trois villes.

Dès la signature du GPV, en 2000, les maires ont souhaité profiter de la réalisation du futur tramway pour favoriser l'intégration urbaine, économique et sociale de l'agglomération Caen-la-Mer<sup>1</sup> mais aussi pour améliorer les conditions de vie des familles habitant les quartiers d'habitat collectif.

« Le nouveau mode de transport traversera en effet la plupart des quartiers dont la population est confrontée à de réelles difficultés, déclarent les maires lors d'une conférence de presse le 17 décembre 1999<sup>2</sup>. Et si l'on entend faire du tramway un levier du changement de la ville et de sa configuration, il importe de l'accompagner d'opérations de réaménagement des centres-villes, d'actions de démolition et de reconstruction dans les quartiers les plus sensibles, d'une offre plus équilibrée dans le domaine du logement, du

renforcement de la présence et de la qualité de services publics et de réelles perspectives vers l'emploi pour les populations les plus éloignées du marché du travail. » C'est cette volonté qui a guidé le GPV puis le projet de renouvellement urbain.

#### Une ville récente

Hérouville-Saint-Clair est une commune de 24 000 habitants située au nord de Caen. Construite dans les années soixante pour répondre au besoin de logements liés à l'industrialisation de la Basse-Normandie, la ville est l'une des trois zones à urbaniser en priorité (Zu3) de Caen. À l'époque, Hérouville-Saint-Clair est un village de 1 663 habitants. Aujourd'hui, la commune dispose de cinq zones d'activité qui génèrent 10 500 emplois. Avec 47 % de logements sociaux et une zone urbaine sensible (Zus) qui comprend les quartiers du Grand Parc, des Belles Portes et du Val, la ville connaît une urbanisation dense.

Hérouville-Saint-Clair a été conçu en forme de fleur, chaque pétales est à lui seul un « village ». Les cinq quartiers sont tournés sur eux-mêmes et disposent chacun de toutes les infrastructures nécessaires : écoles, centre commercial, services publics... Pour que la ville appartienne aux piétons, des parkings ont été prévus autour de chacun des quartiers. De fait, le centre-ville est reformé sur lui-même : le théâtre et les administrations comme la mairie, l'inspection académique, l'ANPE, l'Opac ou le Trésor public sont effectivement situés au centre de la ville mais sur une dalle, invisible depuis la rue, dépourvue

<sup>1</sup> L'agglomération de Caen-la-Mer est constituée de 28 communes, soit 221 000 habitants.  
<sup>2</sup> Cf. [www.herouville.net](http://www.herouville.net).

Le 14 octobre 2005, Hérouville-Saint-Clair, seconde ville du Calvados, a signé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et onze partenaires locaux, en présence de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, une convention de rénovation urbaine pour 2005-2009. Ce programme de 150 millions d'euros est dans la continuité du grand projet de ville (GPV) de Caen - Hérouville-Saint-Clair - Iffs, signé pour 2000-2006, qui se structurait autour du tramway, véritable « lien » entre les trois villes.

• **Emplacement** : [Accueil](#) > [Publications et Ressources](#) > [Les fiches d'expérience](#) >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Herouville-Saint-Clair-le-tramway-levier-d-une-nouvelle-configuration-urbaine>